



GEORGES-LOUIS PHELYPEAUX, par la miséricorde de Dieu & la grace du Saint Siège Apostolique, Patriarche, Archevêque de Bourges, Primat des Aquitaines, Conseiller du Roi en tous les Conseils : A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, SALUT. Savoir faisons, qu'étant dûment informés des bonnes vie, mœurs Religion Catholique, Apostolique & Romaine, Science & capacité

de *S^r Gilbert* originaire de *S^r Emandion de l'archevêché de Bourges* dans l'art d'instruire la Jeunesse, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de tenir Ecole ouverte dans *Saint-Jean de l'archevêché* en notre Diocèse, pour l'instruction des *garçons* seulement & lui faisons défenses sous les peines de Droit, de recevoir dans lesdites Ecoles *aucunes filles* de quelque âge, qualité, & sous quelque prétexte que ce soit ; ces Présentes valables pour le temps qu'il Nous plaira, à la charge par *S^r Gilbert* de faire & réciter le Catechisme de notre Diocèse au moins une fois la semaine dans lesdites Ecoles. Donné à *Bourges* le *1^{er}* jour du mois de *Decembre* mil sept cent *soixante-trois*. Et signé de *S^r Gilbert* des honoraires attachés *à la place à compter de ce jour*.

Par Monseigneur.

Morte de Labrieux

*Nous soussignés Archidiacre de Chateauroux ... Montchevrier et Silvain Delouche de Pémoret
comme parent du fondateur de l'école de cette paroisse, avons fait choix du Sieur Louis Gilibert
pour continuer par la suite de tenir l'école, avec charges imposées de l'autre part dans la permission
d'autorité accordée par Monseigneur l'Archevêque le 1er Décembre 1773 ... et la présente nomination lui servira
jusqu'à notre bon plaisir.*

Nous soussignés Archidiacre de Chateauroux ... Montchevrier
et Silvain DELOUCHE de Pémoret () comme parent du fondateur
de l'école de cette paroisse , avons fait choix du Sieur
Louis GILIBERT , pour continuer par la suite de tenir l'école ,
avec charges imposées de l'autre part dans la permission d'
enseigner à lui accordée par Monseigneur l'Archevêque , le 1er.
Dècembre 1.773 et la présente nomination lui servira
jusqu'à notre bon plaisir .

A Montchevrier le 3.9.1774 .

(suite illisible ... question , de prétendre qu'à tant de
sols par écolier ..)

18
72

Delouche